



Le Programme LIFE 2021-2027, les sous-programmes et types de projets financés

Présentation à la journée d'information du Programme LIFE

*Edouard Gatineau, Nadia Lamhandaz, Adrien Bullier
CINEA*

19 Avril 2023



European Climate,
Infrastructure and
Environment
Executive Agency

Contenu des deux parties

Présentation générale du programme LIFE

- Le Programme LIFE 2021 – 2027 et ses sous-programmes
- Les types de projets
- Les appels 2023

Comment bâtir un bon projet

- Les critères d'évaluations
- Préparation et soumission des propositions : recommandations
- Journées d'information européennes



Présentation générale du programme LIFE

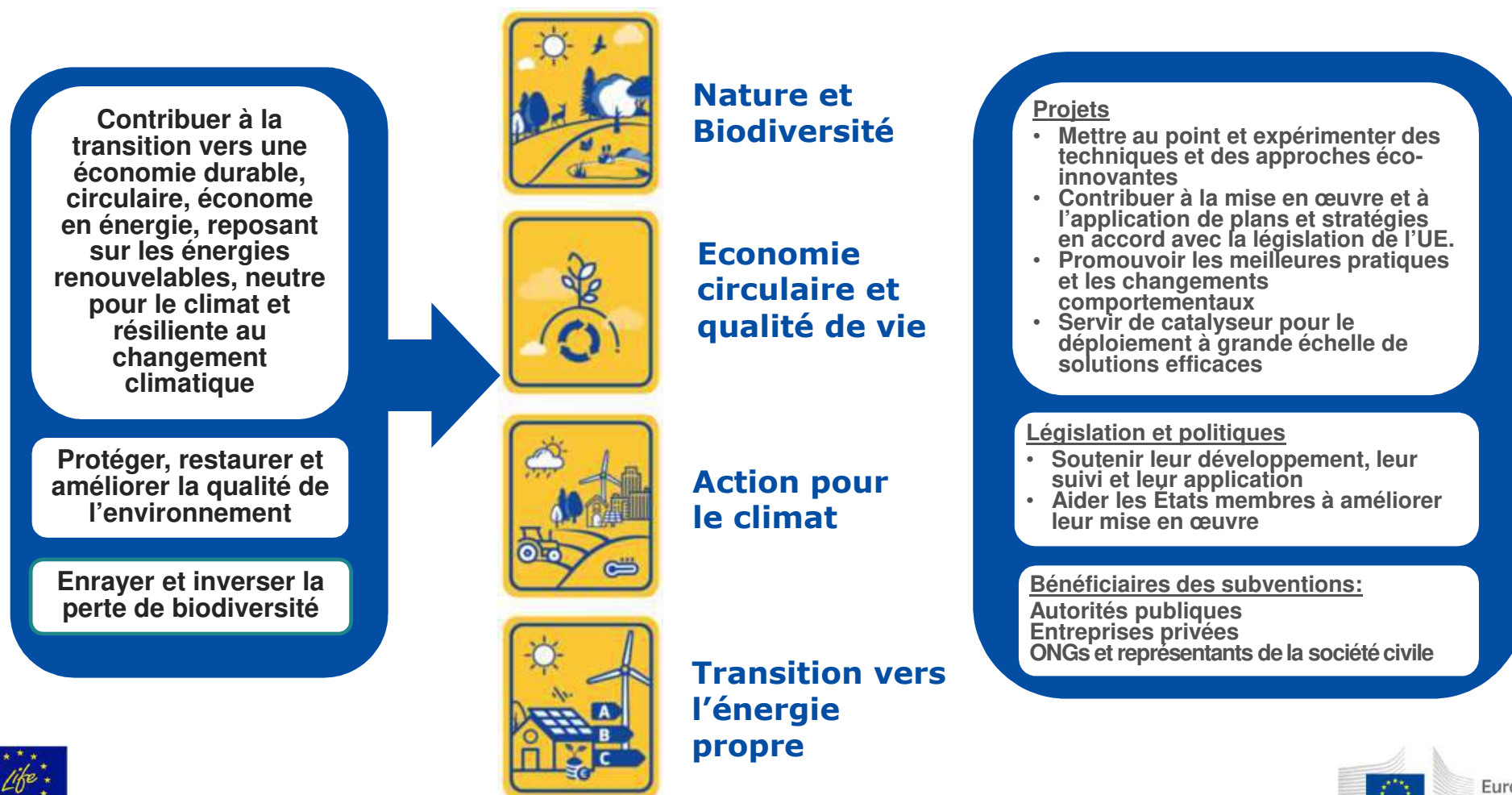


Le nouveau programme LIFE 2021-2027

- L'ensemble du programme LIFE contribue à 100% aux objectifs généraux et spécifiques du "Pacte vert pour l'Europe"
- L'unique programme européen dédié exclusivement à l'environnement, la conservation de la nature et l'action climatique.
- Pour la période 2021-2027, un budget de **5,43** milliards €.
- Le programme de travail pluriannuel pour **2021-2024** a été adopté en juillet 2021.



Le programme LIFE 2021-2027



Sous-programme « Nature et Biodiversité »



**Nature et
Biodiversité**

Contribution à:

**Enrayer et inverser l'appauvrissement
de la biodiversité.**

**Soutenir le réseau Natura 2000 et la
mise en œuvre des cadres d'action
prioritaire.**

**Intégrer les objectifs liés à la nature et
à la biodiversité dans d'autres
politiques et programmes de
financement.**



Actions-type

Projets visant à préserver et restaurer la nature dans le réseau Natura 2000.
Protection des espèces
Espèces exotiques envahissantes
Restauration des écosystèmes et bien plus encore...

Mise en œuvre intégrée du cadre d'actions prioritaires et de la Stratégie Biodiversité.

Subventions d'un faible montant en faveur de la biodiversité dans les régions ultrapériphériques et dans les pays et territoires d'outre-mer (BEST)



Sous-programme « Économie circulaire et qualité de vie »



**Economie
circulaire et
qualité de vie**

**Contribution dans les
domaines de:**

**Économie circulaire, bruit, air, produits
chimiques, économie verte et circulaire,
accidents industriels, gestion marine et
côtière, sols, déchets, eau et
environnement urbain.**



Actions-type

Soutien aux pouvoirs publics et autres parties prenantes pour la mise en œuvre de la législation de l'UE.

Soutien aux technologies et solutions prêtes à être mises en œuvre dans des conditions proches du marché, à l'échelle industrielle ou commerciale, pendant la durée du projet.

Projets intégrés dans les domaines suivants: air, eau, déchets et économie circulaire (nouveau). Favoriser le déploiement et l'accès au financement.



Sous-programme « Atténuation du changement climatique et adaptation à celui-ci »



**Action pour
le climat**

Contribution à:

**La transformation de L'Union européenne
en une société neutre pour le climat et
résiliente au changement climatique
notamment au travers de:**

**L'atténuation du changement climatique
L'adaptation au changement climatique
et la gouvernance**



Actions-type

En ce qui concerne **l'atténuation du changement climatique**, projets contribuant de manière significative à la mise en œuvre de:

- La politique énergétique et climatique à l'horizon 2030
- Les plans nationaux des États membres de l'UE en matière d'énergie et de climat
- La Stratégie à long terme à horizon 2050 de l'Union européenne en matière de climat et d'énergie

En ce qui concerne **l'adaptation au changement climatique**:

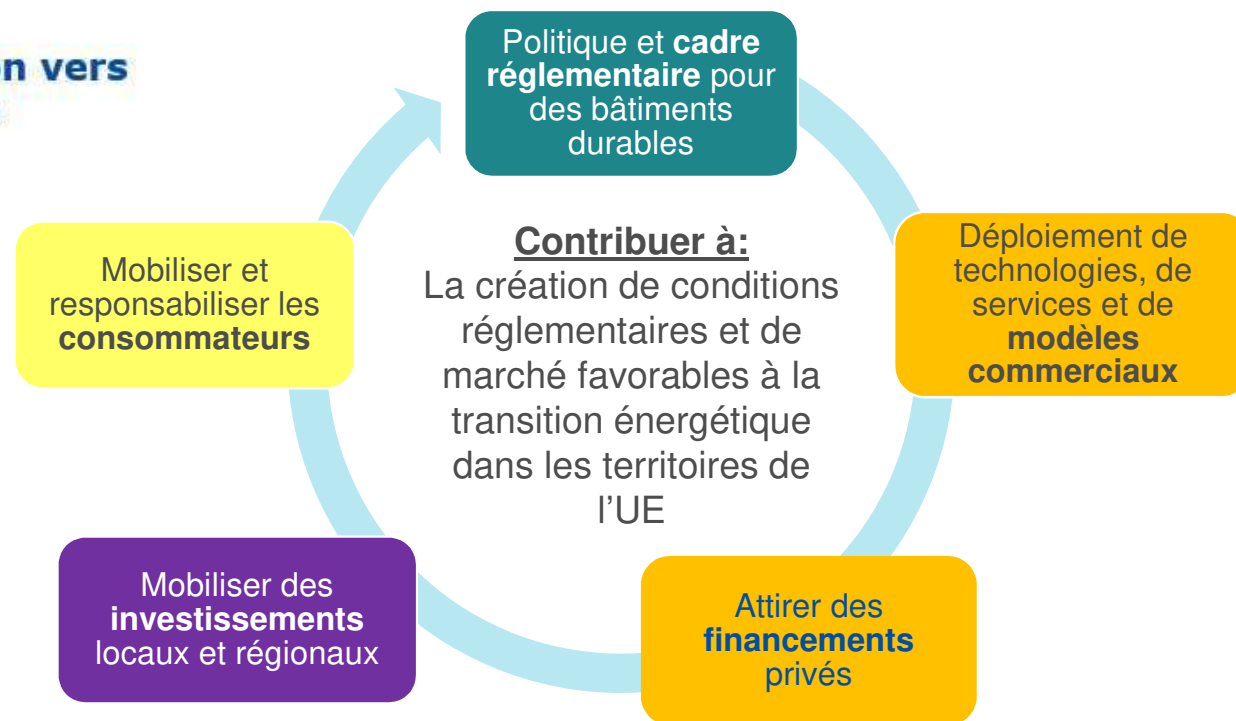
- Projets qui soutiennent la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'adaptation de l'UE et sa déclinaison au niveau national



Sous-programme « Transition vers l'énergie propre »



**Transition vers
l'énergie
propre**



Type d'activités: développer et diffuser les meilleures pratiques, mobiliser les investissements, améliorer les capacités, lever les obstacles sur le marché, sensibiliser, éduquer, responsabiliser.



Qui peut participer au programme LIFE?

- **Toute entité juridique (publique/privée) établie dans un État membre ou un pays ou territoire d'outre-mer relevant de cet État.**
- Pour les pays tiers, les conditions de participation des pays tiers sont détaillées dans l'Article 6.
- Les conditions de participation des entités sont détaillées dans l'Article 12.
- Pour les entités basées dans des pays tiers non-associés au programme LIFE:
 - ✓ Exceptionnellement autorisées à participer lorsque cela se révèle nécessaire pour atteindre les objectifs d'une action donnée, de manière à assurer l'efficacité des interventions menées dans l'Union;
 - ✓ Supportent en principe le coût de leur participation.



Types d'activités financées par LIFE (via Appels à Projets)

- Subventions à l'action:
 - ✓ Projets d'action standard (SAP)
 - ✓ Projets d'actions de coordination et de soutien (CSA)
 - ✓ Projets stratégiques de protection de la nature (SNaP) (pas d'appel en 2023)
 - ✓ Projets stratégiques intégrés (SIP)
 - ✓ Projets visant à répondre aux priorités législatives et stratégiques ad hoc (PLP)
 - ✓ Projets d'assistance technique (TA-PP et TA-R)
- Subventions de fonctionnement (ONGs) (pas d'appel en 2023)



Projets d'Action Standard (SAPs)

- Les projets LIFE dits **d'action standard** visent à:
 - ✓ Mettre au point, démontrer et promouvoir des techniques, méthodes et approches innovantes;
 - ✓ Contribuer au socle de connaissances et à l'application des meilleures pratiques;
 - ✓ Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et au contrôle de l'application de la législation et de la politique pertinentes de l'Union en matière d'environnement, y compris en améliorant la gouvernance à tous les niveaux, en particulier par un renforcement des capacités des acteurs publics et privés et la participation accrue de la société civile;
 - ✓ Servir de catalyseur pour le déploiement à grande échelle de solutions techniques et stratégiques efficaces pour mettre en œuvre la législation et la politique pertinentes de l'Union en reproduisant les résultats, en intégrant les objectifs connexes dans d'autres politiques ainsi que dans les pratiques des secteurs public et privé, en mobilisant les investissements et en améliorant l'accès au financement.
- Taux de co-financement standard de **60%** maximum sauf pour les projets ciblant des habitats et/ou espèces prioritaires et non-prioritaires pour lesquels le taux peut s'élever jusqu'à 75% (sous-programme 'Nature et Biodiversité').
- Durée maximale de 10 ans.



Actions de coordination et de soutien

Sous-programme 'Transition vers l'énergie propre'

- Type de subvention standard pour le sous programme « Transition vers l'énergie propre »
- Éliminer les obstacles au marché à travers le renforcement des capacités, la diffusion de l'information et des connaissances, et la sensibilisation.
- Activités et impacts définis annuellement pour chaque priorité, en fonction des développements du marché et des priorités politiques
- Pas de financement d'infrastructures
- Consortiums transnationaux en général, certaines priorités acceptent des candidatures d'un seul pays;
- Taux de co-financement standard maximum de **95%**
- Durée moyenne de 3 ans



Projets stratégiques de protection de la nature (SNaPs) & Projets stratégiques intégrés (SIPs)

- Les SNaPs contribuent à la réalisation des objectifs de l'UE en matière de nature et biodiversité par la **mise en œuvre de programmes d'action cohérents dans les Etats Membres** afin d'intégrer ces objectifs et priorités dans d'autres politiques et instruments de financement. **Pas d'appel SNaP en 2023.**
- Les SIPs mettent en œuvre, à une échelle régionale, transrégionale, nationale ou transnationale, des **stratégies ou plans d'actions environnementaux ou climatiques développés par les autorités compétentes des Etats Membres en réponse aux exigences de réglementations ou de politiques spécifiques de l'UE** en matière d'environnement, de climat ou d'énergie, tout en assurant l'implication des parties prenantes, et en favorisant la coordination et la mobilisation d'autres financements de l'UE, nationaux ou privés (au moins un);
- Ciblent la mise en œuvre de plans et stratégies précis : ceux-ci seront définis dans le programme de travail pluriannuel;
- Exploitent les opportunités de financement offertes par ces autres programmes de financement et d'autres sources de financement, tels que des fonds nationaux, et créent des synergies;
- Taux de co-financement de **60% maximum**;
- Durée maximale de 14 ans.



Projets visant à répondre aux priorités législatives et stratégiques ad hoc (PLP)

L'appel PLP vise à répondre à des priorités législatives et stratégiques définies avec les états membres de l'Union.

L'appel 2023 définit pour chacun des sous-programmes, les priorités ciblées et les projets attendus.

- Les conditions d'éligibilité et durée maximale (18 à 48 mois) varient en fonction des priorités
- Taux de co-financement : **90%** maximum



Projets d'assistance technique (TA-PP)

Les projets d'assistance technique TA-PP soutiennent la préparation de projets stratégiques de protection de la nature (SNaPs) et de projets stratégiques intégrés (SIPs);

- Taux de co-financement de **60%** maximum, avec un **plafond de 70 000 EUR**.
- Durée maximale de 5 ans



Projet d'Assistance Technique - Réplication (TA-R)

NOUVEAUTE

- Faciliter le passage à l'échelle ou la réplication des résultats de projets financés par les programmes LIFE successifs ou d'autres instruments financiers européens pour autant qu'ils aient contribué à des objectifs similaires à ceux des programmes LIFE.
- Il s'agit d'aller au delà des activités de réplication ou transfert qui sont attendues dans les projets LIFE. Les projets TA-R doivent mettre en oeuvre des solutions permettant d'éliminer les obstacles identifiés lors de la mise des projets qui de ce fait et malgré des résultats pertinents, ne peuvent pas passer à l'échelle ou être répliqués. Des attendus identiques s'appliqueront aux propositions basées sur des résultats de projets qui auraient été financés par d'autres fonds européens pour autant qu'ils aient contribué à des objectifs similaires à ceux des programmes LIFE.
- Seuls les sous-programmes 'Nature et Biodiversité' et 'Economie circulaire et qualité de vie' sont concernés par l'appel LIFE23 TA-R
- Taux de co-financement : **60%** maximum



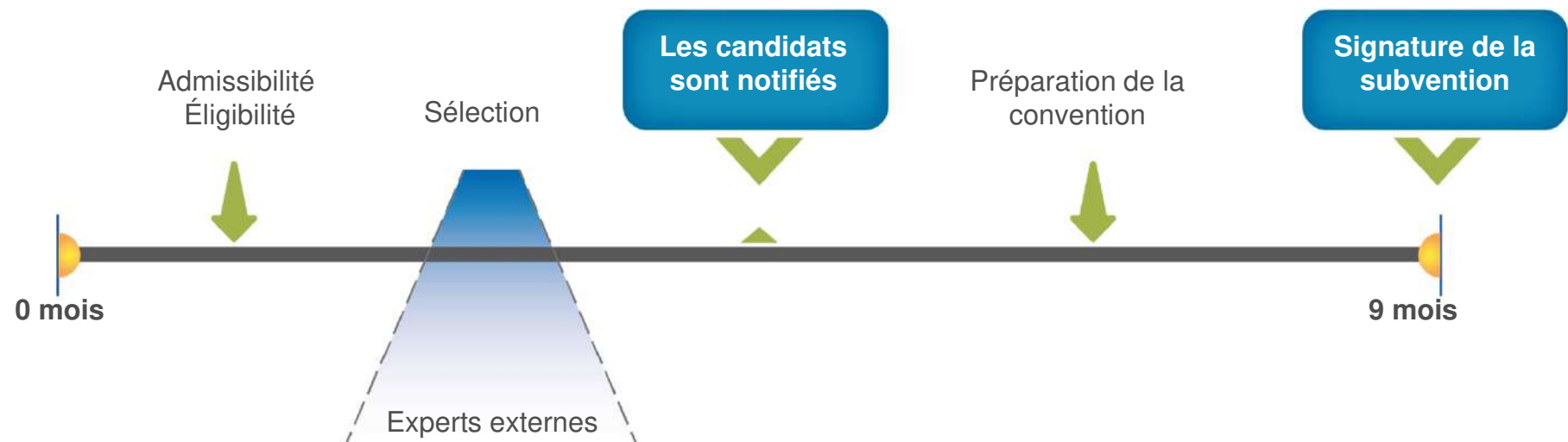
Appels à Projets 2023 – Vue d'ensemble

Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d'ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SAP – Nature et Biodiversité	148,4	18/04/23	06/09/23	Juin 2024
SAP – Économie circulaire et qualité de vie	81	18/04/23	06/09/23	Juin 2024
SAP – Atténuation/Adaptation au changement climatique	66,3	18/04/23	21/09/23	Juin 2024
CSA – Transition vers l'énergie propre	99	11/05/23	16/11/23	Juin 2024



Appel	Enveloppe indicative (M€)	Date d'ouverture	Date de fermeture	Date indicative de signature des contrats
SNaP – Projets stratégiques de protection de la nature	Pas d'appel en 2023			
SIP - Économie circulaire et qualité de la vie	52,8	Phase 1 (CN): 18/04/23 Phase 2 (FP): Novembre 2023	Phase 1 (CN): 05/09/23 Phase 2 (FP): 05/03/24	Novembre 2024
SIP – Atténuation/Adaptation au changement climatique	30			
PLP – Projets préparatoires	14,9	18/04/23	07/09/23	Novembre 2023 (Bauhaus-Phoenix-Emerald) March 2024 (les autres priorités)
TA-PP	0,9	18/04/23	07/09/23	Décembre 2023
TA-R	6,5	18/04/23	27/07/23	Mars 2024

Le processus d'évaluation: vue d'ensemble





30 years of bringing green ideas to LIFE

Merci pour votre attention!



https://cinea.ec.europa.eu/life_en



[LIFE Programme](#)



[@LIFEprogramme](#)



[LIFE Programme](#)



[LIFE Programme](#)



[@LIFEprogramme](#)



[LIFE Newsletter](#)



Mon projet est-il un projet LIFE ?

Comment identifier l'adéquation entre son projet et le programme LIFE ?

Qu'est-ce qu'un projet LIFE ?

Un projet avec un impact concret, ambitieux et mesurable sur l'environnement

- ✓ *Votre projet doit avoir pour objectif d'améliorer une situation initiale dégradée / de résoudre un problème initial, et doit pouvoir le mesurer (tonnes de CO2 évitées, taux de particules fines réduit, augmentation de la population d'une espèce, amélioration de l'état écologique d'un cours d'eau, capacité d'investissement dans les EnR débloquée par le projet...)*

Un projet s'inscrivant dans les priorités de l'un des quatre sous-programmes du programme LIFE

- ✓ *Nature & Biodiversité, Economie circulaire et qualité de vie, Atténuation et adaptation au changement climatique, Transition vers l'énergie propre, tous ont des priorités spécifiques*

Doté d'un budget significatif

- ✓ *Dans la pratique, les projets standards ont souvent un budget variant 1,5 et 5 millions d'euros (mais il n'y a pas de minimum ou de maximum officiel)*
- ✓ *Les appels du sous-programme Transition vers l'énergie propre spécifient le budget attendu*

D'une durée adaptée au type de projet LIFE choisi :

- ✓ *Les projets LIFE standards ont souvent une durée de 3 à 5 ans (un peu plus pour N&B)*
- ✓ *Les projets intégrés plutôt 6 à 10 ans*
- ✓ *Les appels du sous-programme Transition vers l'énergie propre spécifient souvent les durées de projet attendues*

La plus-value européenne d'un projet LIFE

La plus-value européenne signifie que le projet apporte quelque chose à l'Union européenne. Elle est indispensable à tout projet européen et donc à tout projet LIFE. Il peut s'agir par exemple de :

Contribuer de manière ambitieuse aux politiques de l'Union européenne

- Il est toujours indispensable d'établir un lien clair entre le projet et les politiques européennes de l'environnement, du climat et de l'énergie, en citant explicitement les objectifs de l'UE tels que fixés dans différentes stratégies (par exemple le Green Deal) ou textes législatifs (par exemple la Directive-cadre sur l'eau).
- La contribution aux politiques de l'UE sera d'autant plus importante que l'impact du projet et l'ambition de sa stratégie de réplication seront élevés.

Développer et tester une solution innovante

- Il y a un intérêt en soi à favoriser le développement d'acteurs et de solutions innovantes : afin que les acteurs européens soient compétitifs ou même leader sur de nouveaux marchés / nouveaux domaines.
- La solution peut être innovante d'un point de vue technologique mais aussi en termes de méthodologie, de gouvernance, etc. NB : le caractère innovant est demandé pour certaines priorités des appels LIFE, mais pas toutes !

Favoriser la collaboration transfrontalière / transnationale entre Etats membres de l'Union européenne

- Cela n'est pas obligatoire dans un projet LIFE (sauf certains appels Transition vers l'énergie propre qui le demandent) mais sera toujours valorisé et un gage de plus-value européenne supplémentaire.

Une réponse aux attentes spécifiques de la priorité choisie

Il ne suffit donc pas d'identifier son sous-volet, mais bien la priorité spécifique à laquelle votre projet répond.

Selon la priorité, votre projet devra être effet présenter un ou plusieurs des éléments suivants :

- Test d'une innovation
- Test d'un élément de démonstration;
- Mise en œuvre de bonnes pratiques à forte plus-value européenne ;
- Amélioration de la gouvernance et de mobilisation des parties prenantes;
- Structuration et montée en compétence

Attention donc à ne pas vous contenter de faire correspondre votre projet uniquement au titre des sous-programmes (Climat, Nature & Biodiversité etc.) cela ne suffit pas.

Exemple d'une priorité Climat : 1. Actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs non couverts par le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, y compris la réduction de l'utilisation de gaz fluorés et de substances appauvrissant la couche d'ozone.

Qu'est-ce qu'un projet LIFE n'est pas ?

Un projet sans lien direct avec la politique environnementale et climatique de l'UE

- *Le principal objectif du projet doit être environnemental, climatique ou lié à l'énergie propre, et surtout pouvoir présenter des impacts directs et chiffrés sur ces éléments*

Un projet centré autour de coûts d'infrastructure

- *Si les principales dépenses du projet consistent dans le simple financement d'investissements sans valeur innovante ou démonstrative, et sans plus-value européenne, un financement LIFE ne sera pas pertinent*

Un projet centré autour d'actions de recherche fondamentale / d'acquisition de connaissance

- *Si votre projet améliore l'état des connaissances sans avoir d'impact sur l'environnement ou le climat pendant sa mise en œuvre, un financement LIFE ne sera pas pertinent*

Un projet réalisé en majorité par des prestataires/de l'assistance externe

- *Le recours à des prestataires doit permettre de soutenir la mise en œuvre du projet à la marge. La limitation de ces coûts à 30% du budget total est souple, mais ne peut être dépassée que et uniquement dans des cas exceptionnels.*

Un projet avec un budget inférieur à 500 000€

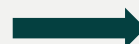
- *Bien souvent l'envergure de ces projets ne permet pas de dégager un impact suffisamment ambitieux pour le programme LIFE*

Un projet n'ayant qu'un intérêt local uniquement

- *Votre projet doit pouvoir bénéficier à d'autres acteurs que vous*

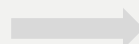
Par exemple

Un bailleur social souhaite rénover son parc immobilier et a besoin de financement pour les travaux relatifs à l'isolation des logements et à leur équipement en système de chauffe performant.



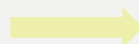
Ce projet n'est pas un projet LIFE s'il ne vise aucune innovation ou démonstration dans les investissements envisagés et/ou du dispositif de financement de la rénovation énergétique

Une collectivité souhaite verdir son territoire en finançant la plantation de 5 000 arbres sur une durée de 4 ans.



Doté d'un impact relativement faible et sans véritable plus-value européenne ou valeur démonstrative, un financement LIFE pour cette unique action ne sera pas pertinent.

Une association locale de protection de la nature souhaite lancer un programme d'amélioration des connaissances sur une espèce d'amphibien dans un territoire donné, afin de déployer des actions de protection adaptées à son comportement.



En l'absence d'impact concret sur l'espèce d'amphibien en question pendant la mise en œuvre du projet, un financement LIFE n'est pas envisageable.

Comparer LIFE aux autres programmes européens

- Le programme LIFE complète le panel de programmes européens existants
- Il est possible que d'autres programmes de financement soient plus adaptés, auquel cas cela signifie que le programme LIFE n'est pas l'option à privilégier. Par exemple :

But premier	Programmes disponibles
Acquisition de connaissances	Horizon Europe; Interreg
Recherche fondamentale	Horizon Europe
Construction d'infrastructures / dépenses d'investissement	FEDER/FEADER Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) Fonds pour l'innovation

Autres éléments à avoir en tête avant d'envisager un financement LIFE

- **La date de démarrage des activités** : pour un projet LIFE standard déposé à l'appel 2023, s'il est retenu il ne pourra pas démarrer avant l'été 2024, voire septembre.
 - *Cela signifie que les dépenses engagées avant cette date ne seront pas éligibles.*
- **La préparation d'un dossier de candidature LIFE est une démarche exigeante et chronophage – il est indispensable de prévoir des ressources humaines suffisantes**
 - *En fonction de la taille et de la complexité du projet, on pourra recommander au moins 3 mois ETP à consacrer au montage du projet et à la rédaction du dossier.*
 - *Un bon dossier de candidature est un dossier très détaillé dans lequel toutes les actions et sous-actions envisagées ont déjà été pensées, organisées entre les membres du consortium et budgétées de manière très précise. Sans quoi l'impact recherché par le projet ne sera pas considéré comme crédible.*
 - ***Il faut donc démarrer dès maintenant !***
- **Pour les projets multi-partenariaux** : l'ensemble des membres du consortium doit avoir donné son accord pour prendre part au projet et être pleinement inclus dans le processus de montage et de rédaction de la candidature

Adresse

148 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris

Téléphone

01 71 18 31 99

Site internet

www.enviropea.com





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INFODAY France 2023

Présentation MTECT

Direction de l'action européenne et internationale



Les points de contacts nationaux

Au sein du pôle ministériel, 4 points de contact nationaux (PCN) sur les 4 sous programmes:

- Nature et biodiversité : Arrivée en juin (dans l'attente : Maud FARCOULI)
- Climat : Samuel LAVAL
- Transition vers l'énergie propre : Vincent FIACCABRINO
- Économie Circulaire et Qualité de Vie : Meidy GUEHAM

Contact par mail sur la boîte fonctionnelle unique :
lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr



Mission d'assistance du pôle ministériel

Le prestataire ENVIROPEA accompagne les candidatures françaises dans le programme de financement LIFE



Animation d'ateliers :

- Atelier «Préparation au montage de projets LIFE »
- Atelier «Préparation au dépôt de projets LIFE »

Assistance spécifique aux projets :

- Conseils à la rédaction et relecture des dossiers avant dépôt (informations, rdv avec experts du ministère si nécessaire,...) → prestation prise en charge par les ministères pour les porteurs de projets sélectionnés

Conseils dans la phase de révision pour tous les projets Français qui en font la demande.

Save the date

- **Ateliers de montage PTOM/RUP : 6 et 8 juin 2023**
- **Atelier d'écriture PTOM/RUP :**
 - Pacifique : 23 et 25 mai 2023 de 6h à 9h30 CEST
 - Atlantique : 23 et 25 mai 2023 de 14h à 17h30 CEST
- **Atelier d'écriture Métropole :**
 - Climat : 11 mai 2023
 - Nature et Biodiversité : 12 mai 2023
 - Economie circulaire et Qualité de vie : 16 mai 2023

Comment demander l'assistance des Ministères:

Remplir le formulaire de demande d'assistance (FDA) disponible en téléchargement sur le site du MTECT

Renvoyer le document par mail sur la boîte fonctionnelle :
lifepiusfrance@developpement-durable.gouv.fr
au plus tard

3 jours ouvrés avant les ateliers d'écriture



Après analyse, l'assistance est attribuée dans la limite des budgets disponibles

Veillez au respect des consignes en termes de nombre de caractères

Ressources

2 Pages web du pôle ministériel sont dédiées au programme LIFE :

- Présentation globale du programme en français, du dispositif d'assistance, supports de présentation des précédentes journées d'information -> <https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>



- Une page d'actualité du programme sur une 2ème page LIFE → <https://www.ecologie.gouv.fr/programme-life-2022-letat-francais-vous-accompagne>



Ressources

Site de la Commission européenne / CINEA →
https://ec.europa.eu/info/departments/european-climate-infrastructure-and-environment-executive-agency_fr

- **publication des appels à projets depuis hier: le 18 avril 2023**
- foire aux questions, appels à projets
- lignes directrices administratives et financières
- lignes directrices pour le reporting

European Climate, Infrastructure and Environment Executive Agency

European Commission > CINEA > Innovation Fund



LIFE Programme

The LIFE programme is the EU's funding instrument for the environment and climate action. Created in 1992, it has co-financed thousands of projects.



Ressources : LIFE sur les réseaux sociaux

LIFE Twitter: <https://twitter.com/LIFEprogramme/>

LIFE Facebook: <https://www.facebook.com/LIFE.programme>

LIFE LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/9278667/admin/>

LIFE Youtube channel: <https://www.youtube.com/channel/UC-htisi9TeqdRkTTPntznrg>

LIFE newsletter: <https://ec.europa.eu/newsroom/cinea/user-subscriptions/2183/create>

Clean Energy Newsletter: <https://ec.europa.eu/newsroom/cinea/user-subscriptions/2180/create>

Clean Energy News: https://twitter.com/cleanenergy_eu

@CleanEnergy_EU on twitter

MERCI !

Aides-territoires

*Le service public de
référence sur les aides
pour les collectivités*

INFODAY LIFE



À l'origine : une recherche d'aides chronophage et complexe



L'information est dispersée sur les sites des porteurs d'aides



La veille financière demande d'être réactif, de connaître les bons réflexes



Seules les collectivités qui peuvent consacrer des moyens importants à la recherche obtiennent les aides



Aides-territoires, c'est...



Un moteur de recherche d'aides par territoire



Une veille personnalisée par mail pour gagner du temps



Un espace de travail collaboratif qui facilite le suivi de vos projets



Des projets publics portés par d'autres collectivités pour s'inspirer



Une base de +3500 aides



financières : subventions, prêts, avances récupérables et certificats d'économie d'énergie



en ingénierie : technique, financière, juridique et administrative



portées par des acteurs publics et privés



multi-thématiques



ouvertes à la candidature, à venir ou permanentes



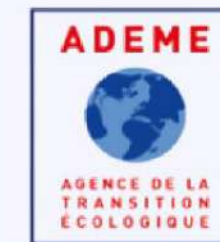
CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



bpi**france**



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



Merci pour votre attention !

N'attendez plus pour trouver des aides...

Créez votre compte Aides-territoires ➤

Abonnez-vous à la newsletter mensuelle ➤

Accédez au tutoriel du parcours de recherche ➤

Contact : aides-territoires@beta.gouv.fr



Comment bâtir un bon projet



Recommandations générales

- Suivez les instructions incluses dans le formulaire: répondez aux questions
=> le formulaire est structuré suivant les critères d'évaluation
- Assurez-vous de la cohérence entre les différentes parties de la soumission
- Consultez les projets déjà financés sur la [base de données sur le site CINEA LIFE](#) pour vous faire une idée de ce qui a déjà été réalisé



Critères d'évaluation / contenu du formulaire de candidature

4 critères d'évaluation principaux (notés chacun de 0 à 20 - total /80)):

- 1) Pertinence
- 2) Impact
- 3) Qualité
- 4) Ressources

Points de bonus possibles (critère n° 5 – total /10):

- ✓ Synergies entre les sous-programmes LIFE
- ✓ Régions ultrapériphériques et zones avec besoins spécifiques
- ✓ Réutilisation/réexploitation de résultats issues d'autres projets UE
- ✓ 'Potentiel catalytique' exceptionnel (mobilisation d'autres ressources)
- ✓ Coopération transnationale entre Etats Membres

Pas de bonus pour les appels CET !

- Le score du critère 'Impact' a un poids supérieur (1,5) par rapport aux autres critères (1).
- Les points de bonus sont basés sur des critères oui/non. Il n'y a pas de gradation: une candidature reçoit 0 point ou 2 points. Maximum 10 point au total.

total:
points. Maximum 10 point au
candidature reçoit 0 point ou 2



Pertinence

- Expliquer clairement le(s) problème(s) que vous voulez traiter
- Construire une logique d'intervention crédible, montrer comment elle répond aux besoins et comment elle permet d'avoir les résultats attendus
- Montrer la cohérence avec les politiques locales, nationales et européennes
- Montrer la complémentarité avec les autres projets et initiatives
- Le cas échéant, montrer comment votre proposition répond aux priorités des autres sous-programmes et/ou politiques européennes



Impacts

- Identifier et quantifier quels seront les résultats concrets de vos activités: personnes formées, arbres plantés, tonnes de déchets recyclés, ménages ou entreprises recevant une assistance... Soyez ambitieux mais réaliste!
- Montrer comment vos résultats permettront d'arriver aux impacts attendus pour la priorité
 - ✓ Pour les projets SAP, SIP et SNaP des sous-programme Nature, Environnement et Climat, évaluer votre impact sur l'ensemble des indicateurs environnementaux définis dans la partie C, en fonction des activités de votre projet
 - ✓ Pour les projets PLP et les projets CSA du sous-programme Transition vers l'Energie Propre, chaque priorité définit précisément les impacts attendus et pré-identifie des indicateurs de performance
- Calculer l'impact attendu sur la base d'une analyse de la situation initiale et justifier les hypothèses utilisées
- Montrer comment votre projet continuera / sera exploité après la fin du financement LIFE
- Montrer le potentiel de réplication au niveau national et européen



Qualité / mise en oeuvre

- Clarté et faisabilité du plan de travail
 - ✓ Calendrier/planning: prévoir des marges de sécurité
 - ✓ Assurez un bon équilibre des livrables et jalons dans la proposition: ils sont importants car rendent concrets les résultats attendus
- Mobilisation des parties prenantes: éclairer les relations avec les parties prenantes non partenaires
- Qualité du plan de suivi des impacts
- Qualité des activités de communication (en direction des cibles de votre projet) et dissémination (des résultats)



Ressources

- Composition du consortium et/ou de l'équipe: avoir les bons partenaires mais aussi les bons profils dans chaque organisation
- Organisation du consortium, distribution des responsabilités
- Gouvernance et gestion de projet
- Distribution des efforts (personnes-mois)
- Analyse des risques: soyez lucide sur les risques du projet et anticipez-les au maximum
- Budget détaillé
 - ✓ Veillez au lien entre le budget et les activités – vérifiez le « rapport qualité-coûts »
 - ✓ Bien justifier le budget dans la table de budget détaillée (Annexe partie B) et cohérence avec budget global partie A
 - ✓ Catégories de coûts: utiliser la guidance [Annotated Grant Agreement](#)



Attention aux critères de recevabilité!

Admissibilité (section 5)

- ☐ Proposition soumise en **version électronique avant la date limite**
- ☐ **Complète** (y compris annexes obligatoires) et utilisant les formulaires/modèles fournis
- ☐ Lisible (respectant la **taille de caractères minimale** indiquée dans le document de l'appel à projets) et imprimable (A4)
- ☐ Respectant le **nombre maximal de pages** (y compris les instructions) qui sera indiqué dans l'appel. Les pages en plus ne sont pas lisibles par les évaluateurs



Eligibilité (section 6)

- ☐ Participants éligibles
- ☐ Composition du partenariat
- ☐ Activités éligibles
- ☐ Localisation géographique



Questions fréquentes – [lien vers les FAQs sur le site LIFE](#)

- Prérequis et conditions liées aux différents participants à l'action: Bénéficiaires ou entités affiliées, Partenaires associés... mais aussi sous-contractants et entités tierces bénéficiant de subventions en cascade (inclus dans la description de l'action)
- Cofinancement du projet: quels sont les questions à se poser ?
- Éligibilité des coûts peuvent varier suivant les appels => section 10 du call document
- Sous-contractant (B) ou Achat de services/biens et travaux (C3)?
- Equipment (C2): y compris infrastructures => les coûts fiscalement amortis. Possibilité d'appliquer la « Durability clause ».
- Land purchase => conditions détaillés dans la section 10 et le MGA article 6.2 D.2
- Indirect Costs sont fixés à 7% de la somme des coûts A-D (sans les coûts éventuels des volontaires et de l'achat de terre)



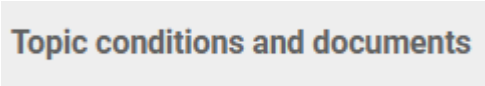
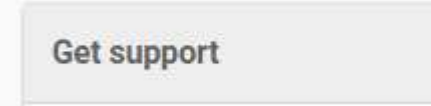
Soumission via le portail « Funding & Tenders » (financements et appels d'offres)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

- Un guichet unique pour la publication des appels à projets, la soumission des propositions et la gestion des contrats de subventions
- Les documents qui seront disponibles sur la page des appels à projets :
 - ✓ Document relatif à l'appel à projets: Call document
 - ✓ Application package: Formulaire de candidature + tableau du budget détaillé + annexes (dont certaines sont obligatoires)
 - ✓ [Modèle de convention de subvention](#) et sa [guidance](#)
- **Structure de la proposition**
 - ✓ **Part A:** Formulaires prioritairement administratifs => générés à partir des informations du système de soumission (portail web)
 - ✓ **Part B:** Description technique => à charger en format pdf (+annexes) dans le système de soumission.
 - ✓ **Part C:** [Indicateurs clés de performance](#) => générés à partir des informations du système de soumission (portail web)



Comment préparer sa soumission (1)

- Prenez connaissance de toute la documentation disponible à destination des candidats qui est disponible sur le site [CINEA LIFE](#) mais surtout le portail de soumission
- Consulter tous les documents qui sont sous la section 
- Les documents clefs: le call document, le modèle de subvention, le modèle de subvention annoté
- Consulter la section 
- Contacter votre point de contact national France lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr
- Il est possible de donner accès à **votre proposition** au Point de Contact National en tant que **participant**. Guidance disponible sur la page [How to assign or revoke roles](#) en utilisant les informations ci-dessous:
 - ✓ First Name: Meidy
 - ✓ Last Name: GUEHAM
 - ✓ Email lifeplusfrance@developpement-durable.gouv.fr
- Commencez tôt ... commencez maintenant.
- Soumettez votre candidature dans les temps.



Comment préparer sa soumission (2)

Les étapes clés d'une bonne préparation sont détaillées pas à pas sous le lien [IT How to - IT How To - Funding Tenders Opportunities \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders-opportunities/europa.eu)

- Notamment vérifiez si votre [entité est déjà enregistrée](#), sinon n'attendez pas pour le faire (sans « PIC » pour tous les partenaires pas de soumission possible).
- Pour tous les soucis de création d'entités, d'accès: les porteurs de projets doivent contacter le IT helpdesk: <https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/support/helpdesks/contact-form>
- Aide pour les débutants dans une vidéo complète qui vous guide pas à pas: [Funding & Tenders Portal for beginners](#).
- Le portail a un manuel en ligne très détaillé: [On-line Manual](#) qui explique les étapes pas à pas avec des copies d'écran



Présentations des appels à projets 2023



- **25-26 avril:** sessions de questions et réponses sur :
 - Le processus de soumission et d'évaluation
 - Conseils et astuces sur les aspects financiers
 - Sessions dédiées pour la présentation des thèmes prioritaires de chaque sous-programme: Nature et Biodiversité, Economie circulaire et Qualité de vie, Atténuation du changement climatique et adaptation, et Transition vers une énergie propre
- **1^{er} juin:** session d'information sur l'appel à projets Transition vers l'Energie Propre
- Opportunités de rencontre et échanges entre porteurs de projet jusqu'au 31 octobre 2023
- Réunions bilatérales possibles avec les points de contacts nationaux

Enregistrez-vous! → <https://eu-life-info-days-2023.b2match.io/home>





30 years of bringing green ideas to LIFE

Merci pour votre attention!



https://cinea.ec.europa.eu/life_en



[LIFE Programme](#)



[@LIFEprogramme](#)



[LIFE Programme](#)



[LIFE Programme](#)



[@LIFEprogramme](#)



[LIFE Newsletter](#)



European
Commission



Retour d'expérience sur les bonnes pratiques à prévoir dès le montage des projets

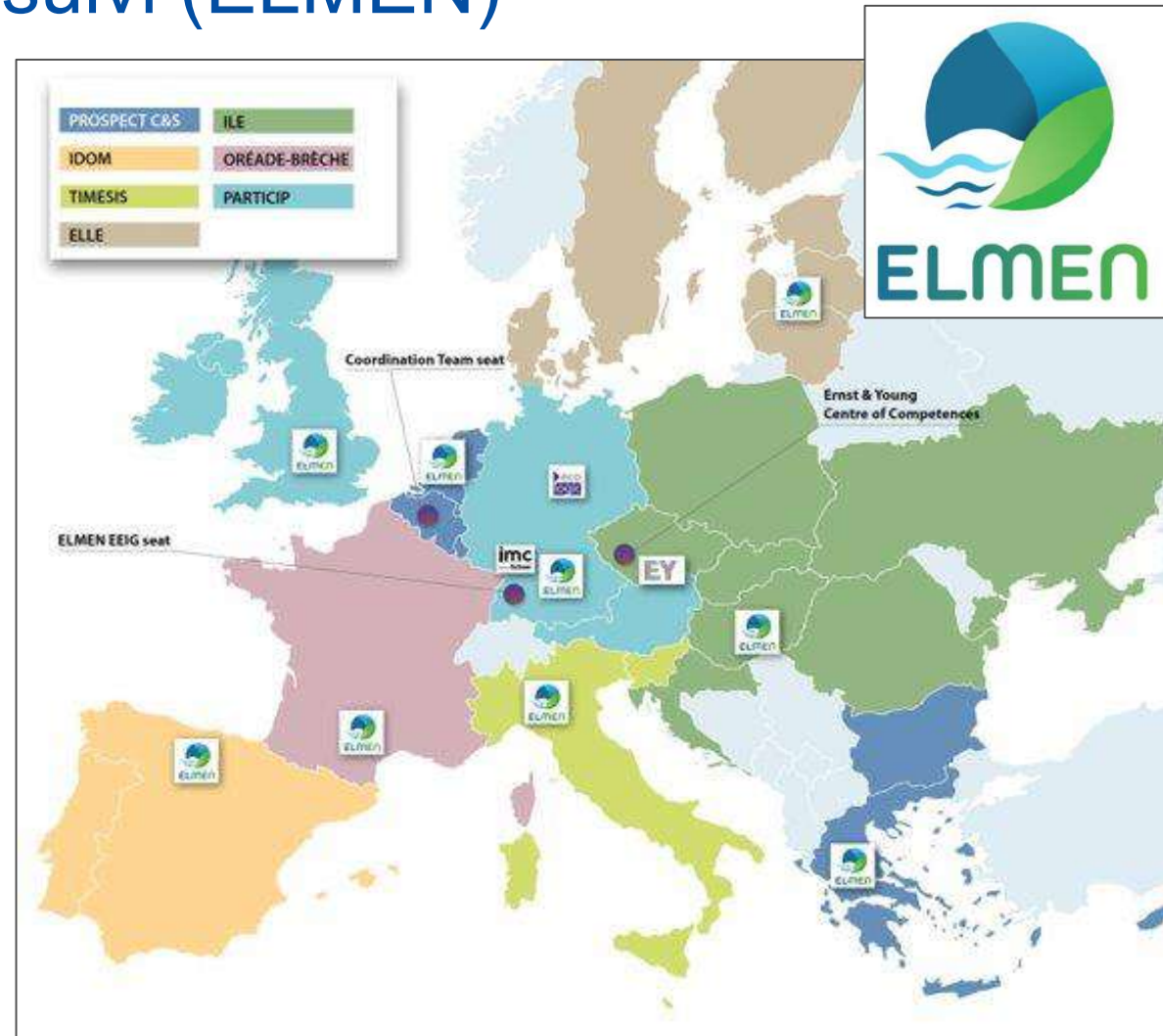
Présentation à la journée d'information du programme LIFE



19 avril 2023

RÔLES de l'équipe externe de suivi (ELMEN)

- Suivi et vérification des progrès techniques des projets
 - > Visites virtuelles et en présentiel / helpdesk
 - > Evaluation des rapports mi-parcours et final
 - > Impact et pertinence du projet en matière de politique
- Intervention sur différentes tâches additionnelles :
 - > Colloques thématiques (platform meetings, etc.)
 - > Analyses, études thématiques (évaluations ex-post...)
 - > Missions d'assistance diverses auprès de la Commission/CINEA (Welcome meetings, Info Days, etc.).



Les bonnes pratiques à mettre en place sur les aspects techniques

- Impliquer les acteurs locaux bien en amont, au stade de la rédaction de la proposition,
- Prévoir des marges de sécurité lors de la mise en place du calendrier de mise en œuvre du projet : ne pas sous-estimer les délais administratifs, procédures réglementaires éventuelles, etc.
- Prévoir suffisamment de temps pour la concertation sur les sujets sensibles (ex : arasement de seuils, reconnexion de terrains agricoles à la mer, etc.)
- Soyez transparents sur les risques/limites du projet et anticipez les risques au maximum : prévoir le scénario du pire (toutes les études réglementaire nécessaires, alternative en cas de refus de participation de propriétaires dans le cas de projet impliquant des actions sur des terrains privés, optimisation des procédés, etc.)
- Penser à inclure dans le planning du temps pour la mise en œuvre de solutions alternatives
- Assurer un bon équilibre entre les livrables et les jalons pour faciliter le suivi en interne et la valorisation des résultats aux étapes clés du projet
- Anticiper les besoins en termes de communication et dissémination pour assurer la diffusion la plus large possible des résultats du projet
- Penser à prévoir du temps pour des événements comme les InterLIFE France, des visites à d'autres projets LIFE, l'organisation de réunions thématiques au niveau européen, etc.
- Etre suffisamment ambitieux et précis dans les objectifs mais rester réalistes (évaluation faite au regard des objectifs chiffrés de la proposition)



Les bonnes pratiques à mettre en place sur les aspects administratifs et financiers

- S'assurer dès la phase de montage que le projet bénéficiera du support de la hiérarchie
- Tout en veillant à ce que les coûts de personnels (éventuellement sous-traitance) restent raisonnables, ne pas sous-estimer le temps requis pour la coordination et la gestion de projet (technique, administratif & financier)

-> Points de vigilance à prendre en compte : Nombre de partenaires, localisation des partenaires, langue, habitude de travailler ou non ensemble, connaissance du programme LIFE, expérience du chef de projet, etc.

- Composition de l'équipe, à travailler en amont + anticiper les risques de turn-over dans les équipes, notamment en fin de projet (ne pas attendre le dernier moment pour recruter : tuilage souvent absent mais nécessaire !)
- Veiller à être en capacité de répondre aux exigences de reporting en anglais (donc anticiper si traductions nécessaires) et prévoir suffisamment de temps pour la rédaction des rapports
- Bien anticiper les besoins matériels et en sous-traitance liés à la mise en œuvre du projet
- Prévoir les moyens nécessaires pour réaliser un suivi précis des dépenses par catégories, même si les exigences en termes de reporting dans les rapports sont moindre sur la nouvelle programmation / idem pour le suivi du temps de personnel



Des questions ?

- Nous répondons à vos questions posées dans le chat !



Merci



© European Union 2021

Unless otherwise noted the reuse of this presentation is authorised under the [CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) license. For any use or reproduction of elements that are not owned by the EU, permission may need to be sought directly from the respective right holders.





life revers'
EAU

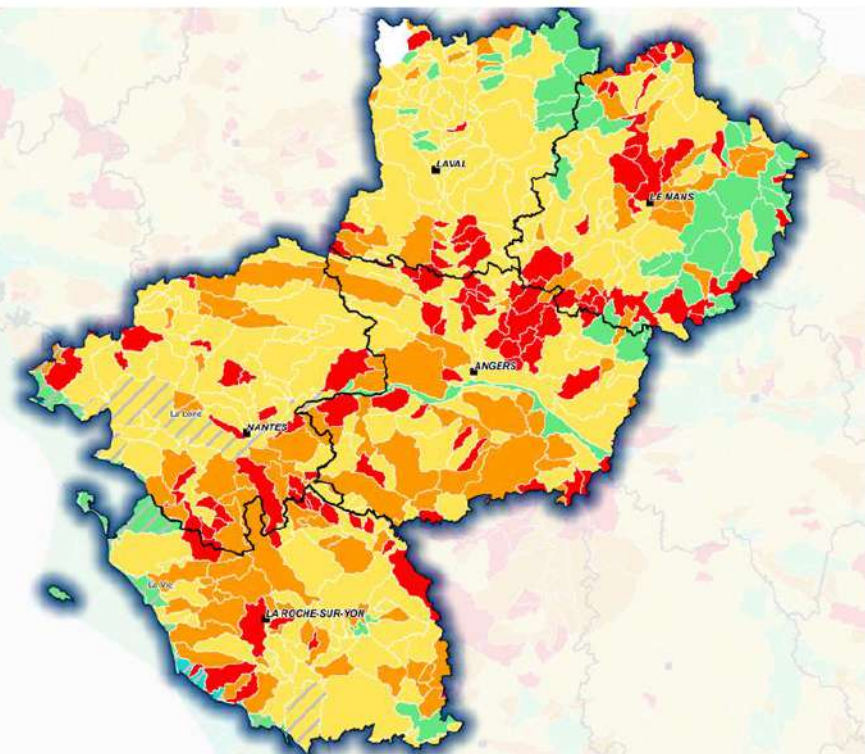
Pour la reconquête de la qualité de l'eau en région PDL

LIFE INFO DAYS
19/04/2023



<https://lifereverseau-paysdelaloire.fr/>

L'émergence du projet



- Un état des lieux préoccupant
- Volonté forte des élus régionaux de contribuer à :
 - la mobilisation des acteurs de l'eau en région
 - faciliter l'émergence de solutions partagées
 - favoriser la prise de conscience collective
- Réunion de travail avec les acteurs de l'eau et souhait de déposer un projet en commun (fédérateur)

La procédure de dépôt

- Projet d'assistance technique : recrutement d'une chargée de projet pour optimiser le montage de la candidature (soutien financier de 120 000€ sur un an et demi)
- Premier dépôt AAP 2018 en deux phases : une concept note en septembre 2018 et une full proposal en mars 2019
- Rejet du projet
- Second dépôt AAP 2019 en deux phases : une concept note en septembre 2019 et une full proposal en mars 2020
- Accompagnement par le Cabinet Enviropéa
- Phase de révision et demande de clarifications de CINEA sous 15 jours
- Approbation du projet : juin 2020
- Démarrage opérationnel du projet : janvier 2021

Les chiffres clés du projet intégrés LIFE REVERS'EAU

- **BUDGET :**

- Total : 15 099 674€
- Fonds complémentaires: 503 148 000€

- **DURÉE :** 7 ans (Septembre 2020- Décembre 2027)

- **ACTIONS :** 32 actions dont 13 portées par la Région

- **PARTENAIRES :**

- Bénéficiaire coordonnateur : Région Pays de la Loire
- 13 Bénéficiaires associés :

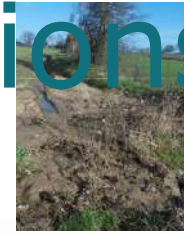


Une diversité d'actions

Têtes de bassins
versants (EPTB Vilaine)



Restauration du
Chéran (SBO)



Réduction des fuites
de P et MES (CD53)

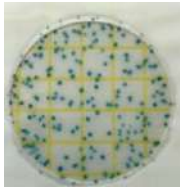
Sensibilisation des
riverains (CCEG)



Fonctionnement de
l'estuaire (UA)



Synergie
terre/mer
(SMBB)



Plans d'eau et
renaturation
(CD85)



Gestion collective de la
ressource (CRA)

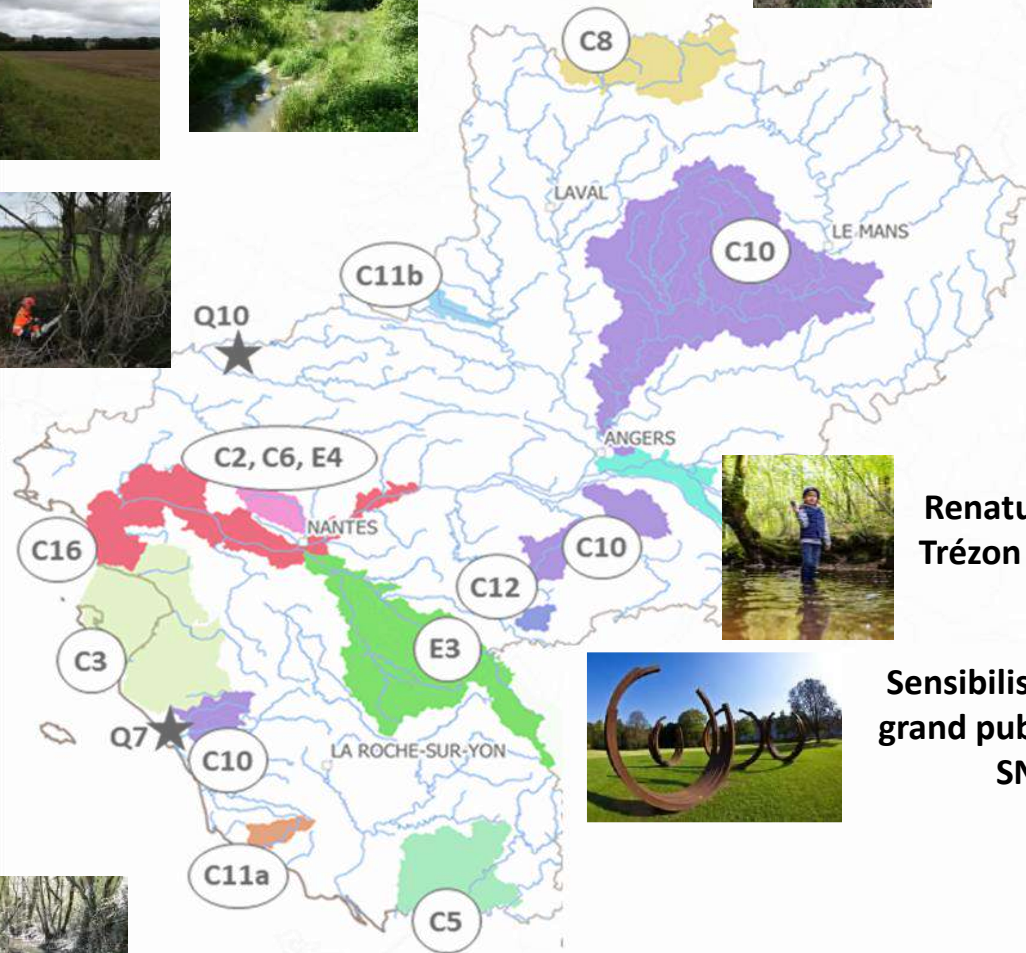
Renaturation du
Trézon (EPTB SN)



Sensibilisation du
grand public (EPTB
SN)



Continuité écologique
(SMVSA)



Retour d'expérience



On garde

- Une équipe projet conséquente avec des compétences diversifiées (communication, administrative, technique)
- Des bénéficiaires associées motivés
- Permet de financer des projets pas financés par ailleurs, pluriannuels



On améliore

- Bien ficeler les actions en amont (budget, résultat attendus, temps RH)
- Répartir les jalons: 13 actions en même temps pas réalisable
- Partager les modalités de financement avec les autres cofinanceurs
- Uniformiser les frais administratifs ou frais indirect
- La notion de Fonds complémentaires pas compris initialement.



LIFE Infoday France
19 avril 2023

Lisbeth Zechner
Conservatoire d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LIFE SOS Criquet de Crau

**Montage du projet : points de
vigilance et astuces**



LIFE20 NAT/FR/000080



1. Criquet de Crau : menaces et conservation

- **Criquet de Crau** : espèce endémique de la Crau
- **En fort déclin depuis 20-30 ans** → espèce protégée en France (2007)
- **2014 Stratégie pour la conservation** - CEN PACA & UICN

3 sous-populations isolées subsistent :

Une petite population relictuelle (7 ha) à **Peau de Meau** (RNN), la dernière population du centre de la Crau;

2 populations en périphérie : sur le site militaire de **Calissane** (157 ha), partiellement classé en RNN, et sur le **centre d'essai BMW** de Miramas (60 ha).

- 3 sites isolés les uns des autres
- espèce peu mobile à ailes courtes
- capacités de recolonisation sont très limitées



Listes rouges européenne et mondiale (UICN) : **CR "en danger critique d'extinction"**

LIFE multiannual work programme for 2018-2020 - **PROJECT TOPIC**



2. LIFE SOS Criquet de Crau

Objectifs et actions du projet

1. Étendre les surfaces d'habitat favorable : restauration du coussoul et adaptation de la conduite pastorale

2 actions préparatoires pour améliorer les connaissances sur les liens entre le pâturage, la végétation et l'habitat de *P. rhodanica* et pour préparer des actions concrètes : restauration de l'habitat, pâturage adaptatif ; surveillance de l'impact du pâturage sur la végétation.

2. Réduire les menaces telles que la prédation par les oiseaux insectivores

Étude des oiseaux grégaires insectivores : *Bubulcus ibis*, Corvidae, *Falco naumanni*, adaptation des installations d'élevage ; suivi des espèces d'oiseaux

3. Améliorer la reproduction en captivité et démarrer un programme de réintroduction

Stratégie de réintroduction : guidelines de LIFE et de l'UICN
Élevage et réintroduction : 3 stations de reproduction ex situ et 2 stations de reproduction in situ. 2-3 sites de réintroduction

Suivi du programme de reproduction et suivi de la population

4. Communiquer, éduquer et sensibiliser les acteurs locaux et le grand public, échanges avec des experts

➔ Amélioration du statut de conservation de l'espèce





2. LIFE SOS Criquet de Crau

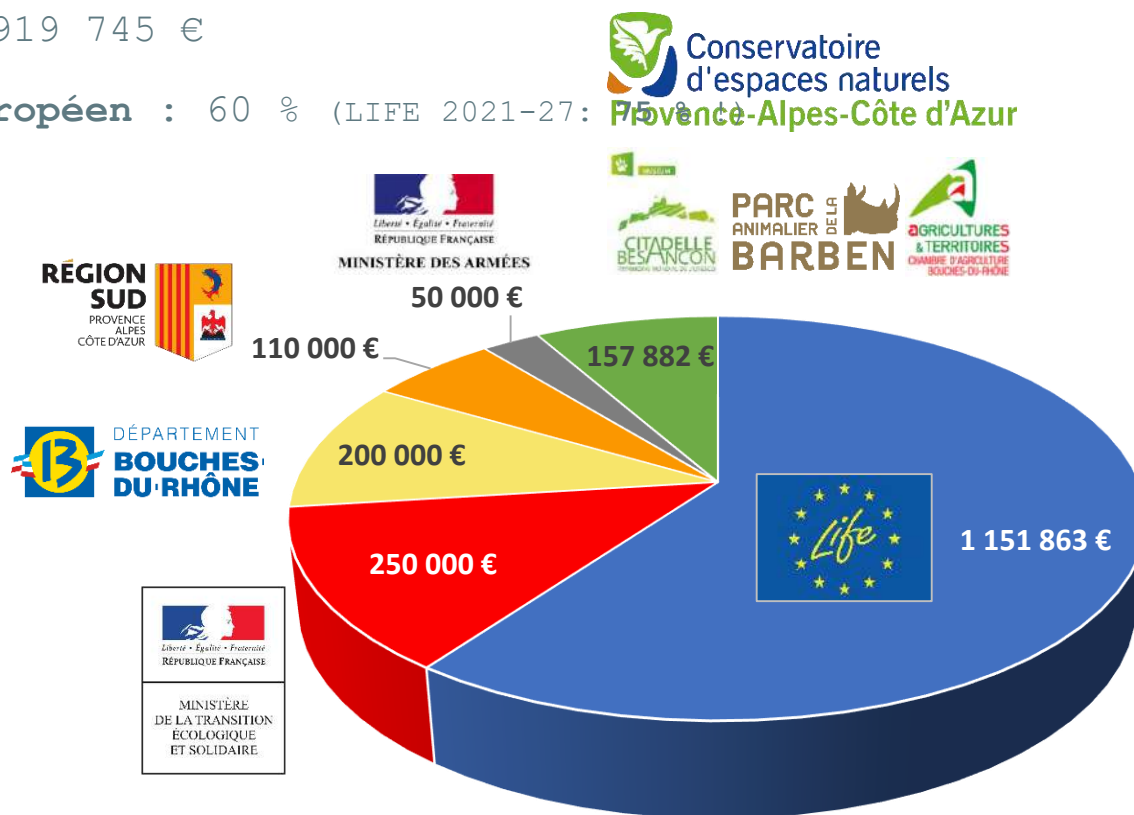
Bénéficiaire coordinateur : CEN PACA

Bénéficiaires associés : CA13, zoos de La Barben et de Besançon

Durée : 09/2021 – 09/2025

Budget total : 1 919 745 €

Co-financement européen : 60 % (LIFE 2021-27: 75 %)





3. Montage du projet - information

- **Premières informations** : Sites internet [LIFE \(europa.eu\)](https://europa.eu), [Reference Documents \(europa.eu\)](https://europa.eu) « National contact point » et « Infodays » (**MTE** - Enviropea, **CINEA**)

Documents et informations → quel type de projet (SAPs, etc.), list of priority topics 2021-2024 : Priorities for LIFE support under the EU Birds and Habitats Directives (RED LISTS !) and EU Biodiversity Strategy for 2030

Taux de cofinancement : 60 % - 75 % - 67 %, etc.

- « **LIFE project data base** » et « **LIFE project explorer** » - projets avec sujets similaires en France et en Europe [LIFE 3.0 - LIFE Project Public Page \(europa.eu\)](https://europa.eu) ; [Explore Natura 2000 \(europa.eu\)](https://europa.eu)

Prendre contact
France ?)

LIFE SOS C

l'Interlife

3. Montage du projet - préparation

- **Bénéficiaires associés** : coopérations existantes et nouveaux partenaires

LIFE SOS Crique de Crau : co-gestionnaire RNNCC, zoos

- **Cofinanceurs, partenaires, coopérations et networking** (transfert et dissémination)

LIFE SOS Crique de Crau : DREAL/MTE, CR Sud, CD13, IUCN, universités, création d'un réseaux international lors du montage du projet, visites sur place (à titre perso)

- Importance des lettres de soutien

LIFE SOS Crique de Crau : 27 lettres de soutiens (France, Allemagne, Espagne, Italie, Slovénie, Grand Bret





3. Montage du projet - élaboration du ^{proposal}

- **Soutien MTE / Envirolepa**

LIFE SOS Criquet de Crau : LIFE infoday, atelier d'écriture, relecture de la note de synthèse et de la proposition détaillées avec recommandations...

- **Durée du projet** - planning des actions (ajouter un « tampon temporel »)

LIFE SOS Criquet de Crau : 6 mois supplémentaires demandés par CINEA (sans budget, financement)

- **Estimation** et calcul des dépenses / budget : augmentation de coûts (Covid), inflation...

- **Cofinanceurs français** : engagements souvent très tard / **statut de l'engagement financier** : confirmation nécessaire !

LIFE SOS Criquet de Crau : MTE, Région Sud

- **Montage du projet est « long »**, malgré les connaissances et travaux préliminaires

LIFE SOS Criquet de Crau : au total environ 1 temps plein (1 an), en 2020 de

- **Cou** pour con

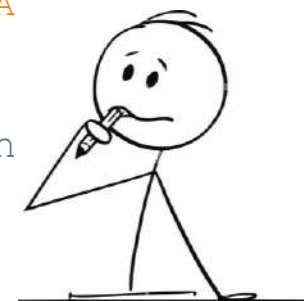


Soumettez votre proposition même si elle n'est pas parfaite !
Le **FEEDBACK** de CINEA vous aidera à l'améliorer et à le soumettre une nouvelle fois - avec succès ! ☺

?

?

?



Merci pour votre attention !



Lisbeth ZECHNER – CEN PACA

Cheffe de projet LIFE SOS Criquet de Crau

lisbeth.zechner@cen-paca.com - 06 31 49 66 21

contact@lifecriquetdecrau.com

lifecriquetdecrau.com





BUILD UP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Travaillons ensemble à la haute
performance de nos bâtiments

Infoday du 19/04/2023

Présentation du projet Build Up Skills 2



Cofinancé par
l'Union européenne





Candidature BUS2

Build Up Skills 2 est sélectionné dans le cadre de l'appel à projet porté par l'Agence Européenne pour le Climat, l'Environnement et les Infrastructures (CINEA) : Clean Energy Transition du programme Life 2021-2024. Il prend la suite du 1^{er} volet BUS mis en place entre 2012 et 2013.

L'appel à projet était ouvert jusqu'au 10 janvier 2022.



Présentation synthétique de BUS 2 :

Gestion du projet :

- **Consortium : portage du projet**

ADEME et Alliance Ville Emploi



- **Comité d'orientation stratégique : validation politique (3 réunions)**

Ministères

- **Comité de pilotage et de suivi : propositions et suivi (6 réunions)**

Consortium + représentants Ministères + 4 Régions + 4 Maisons de l'Emploi + 16 membres à ce jour (toujours ouvert pour siéger)

- **Plénières et GT nationaux et territoriaux**





Présentation synthétique de BUS 2 :

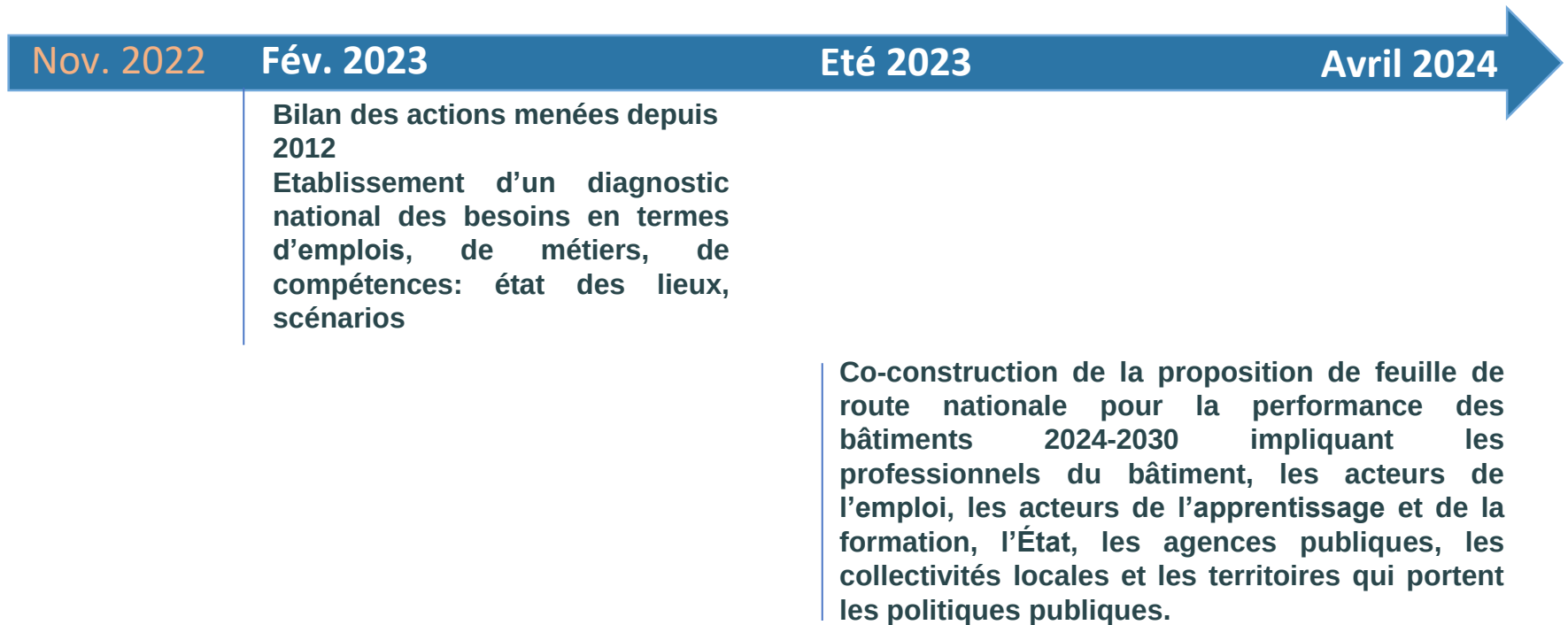
4 objectifs spécifiques :

- Evaluer l'efficacité de la plateforme mise en place dans le cadre de BUS 1
- Dresser un « état des lieux » : avec une vision prospective
 - ✓ du marché de la rénovation énergétique,
 - ✓ des besoins qualitatifs et quantitatifs de main d'œuvre
 - ✓ de l'offre de formation
 - ✓ des opportunités et des freins pour la montée en qualification des acteurs de la chaîne de valeur
- Rédiger une feuille de route pour la période 2023-2030
- Mettre en place et pérenniser une organisation nationale chargée de suivre la mise en œuvre de la feuille de route, avec déclinaison possible sur les Régions et les intercommunalités.



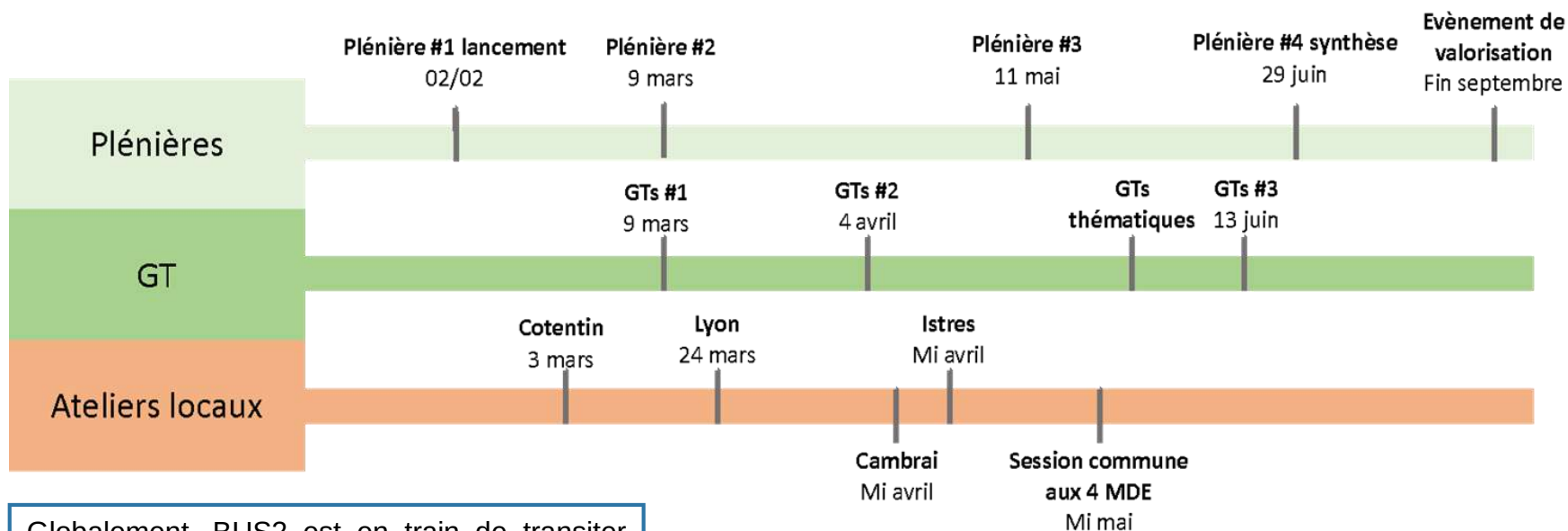
Calendrier de BUS2

2 grandes étapes





Calendrier des rencontres



Globalement, BUS2 est en train de transiter entre la phase de diagnostic, en cours de finalisation et de chiffrage des besoins vers la deuxième phase concernant le partage des situations locales et de bonnes pratiques.

En avril 2023, le projet respecte le programme prévu. Les partenaires locaux sont chargés de nous indiquer tous les ateliers locaux afin de centraliser les actions menées. La prochaine plénière aura lieu le 11 mai 2023.



BUILDUP SKILLS

#emplois #métiers #formations

Travaillons ensemble à la haute
performance de nos bâtiments

Merci de votre attention



Cofinancé par
l'Union européenne



Retours d'expérience sur le montage du projet LIFE IMPACCT

Intervention Infoday LIFE

19 avril 2023



- Sur 4 territoires de PNR d'Occitanie
- Initiative PNR HL
- Choix : LIFE climat ACC



- Volonté de travailler sur l'adaptation concrète des exploitations au changement climatique
- Volonté de travailler sur toutes les filières agricoles
- Volonté inclure un grand nombre d'exploitations
- Expérience du LIFE FORECAsT (2016-2020)
- Adéquation du fonds LIFE à nos projets

- LIFE-IMPACCT

IMplementing Protocols for a resilient Agriculture facing Climate Changes in Occitania nature parks Territories

Mettre en œuvre des solutions d'adaptation au changement climatique dans 240 exploitations agricoles

- Premier dépôt en octobre 2020
- Deuxième dépôt en novembre 2021

- 2018 : volonté politique > émergence du projet Recherche de territoires partenaires
- Octobre 19 : début phase benchmark
- Janvier 20 : livraison benchmark
- Printemps 20 : recherche partenaires
- Octobre 2020 : dépôt
Dossier complet (pas de concept note)

- 1^{er} projet non retenu : 49 points
- Taux de réussite de l'ordre de 25%
- A permis de structurer nos idées autour d'un projet
- Discussions pour un nouveau dépôt
- Encouragements de l'Europe
- Nouveau dépôt en novembre 2021

- 1 chef de file : PNR Haut-Languedoc
- 20 partenaires :
4 PNR, 7 Chambres d'Agriculture, 2 UPRA (Aubrac, Lacaune),
2 Fédérations pastorales (09, 66), 2 AOP (Laguiole, Faugères),
INRAE, AGROOF, Maison de l'élevage 81.
- Budget : 6 127 047 € (60% LIFE)
- Co-financements :
 - 15 % Région Occitanie
 - 10 % Agences de l'Eau
 - 5 % ADEME
 - 10 % autofinancement
- Durée du projet : 5 ans

- WP1 Management et coordination du projet
- WP2 Analyse de l'évolution de la vulnérabilité des exploitations au changement climatique
- WP3 Mise en place des solutions d'adaptation
- WP4 Accompagnement des adaptations au changement climatique par l'apprentissage social
- WP5 Réplicabilité
- WP6 Communication
- WP7 Mesure des impacts

Ce qu'on a fait évoluer :

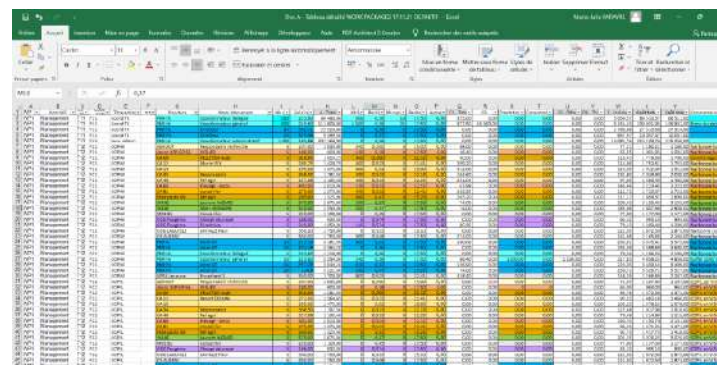
- Nombre de partenaires (22 à 20)
- Structuration (changement de format du dossier)
- Budget (8,2 à 6,1 M€)
- Implication de partenaires européens
- Lettres d'engagements agriculteurs

- Découverte du fonctionnement en 2020
- Temps de travail (PNR HL uniquement) :
 - 2020 : 61 jours
 - 2021 : 55 jours
- Portage technique important et engageant
- Techniciens : dossier technique
- Directeurs : cofinancements
- Un dépôt sur la plateforme au dernier moment

Les compétences attendues

Des informations précises, détaillées (fortes exigences)

- Budget détaillé
 - Au jour près, à l'euro près
 - Pour chaque action :
 - frais de personnels
 - frais de mission
 - Équipements
 - Prestations
 - consommables
- Liste des personnes qui interviennent avec leurs qualifications et missions
- Cartes de localisation du projet (des structures et des agriculteurs)

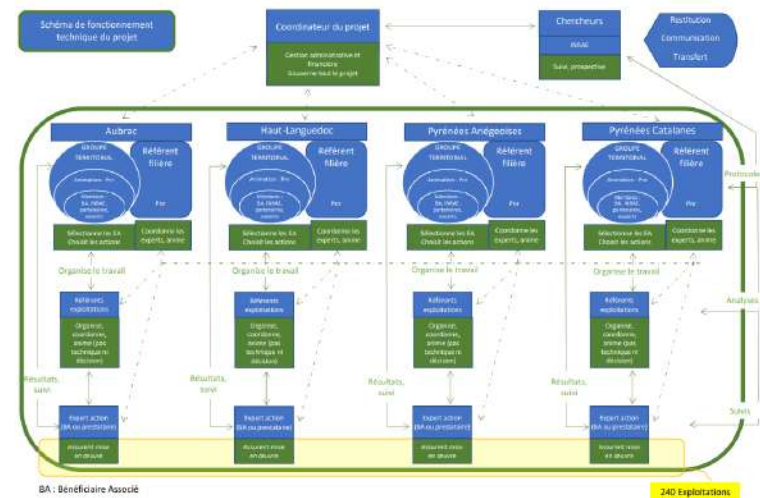
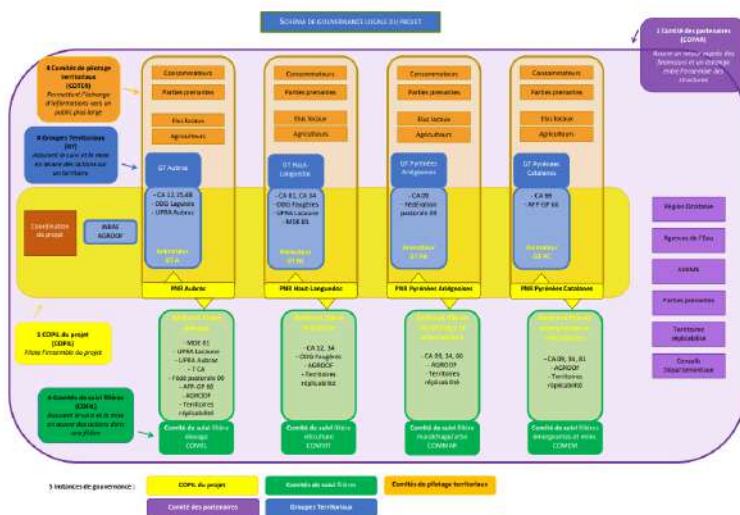


The image shows a screenshot of a Microsoft Excel spreadsheet. The spreadsheet is titled 'Tableau récapitulatif des dépenses' and contains a large table with many columns and rows. The columns are organized into several groups, likely representing different budget categories such as personnel, mission, equipment, and consumables. The rows represent individual items or actions. The data is presented in a structured manner, with numerical values and text descriptions. The spreadsheet is displayed in the standard Excel interface, showing the ribbon at the top and the formula bar.

Une projection technique conceptualisée et concrète

Sur le fonctionnement du projet, de son démarrage à sa clôture (et même au-delà : *After-LIFE*)

Savoir établir et expliquer la gouvernance



Savoir rédiger

L'Application Form

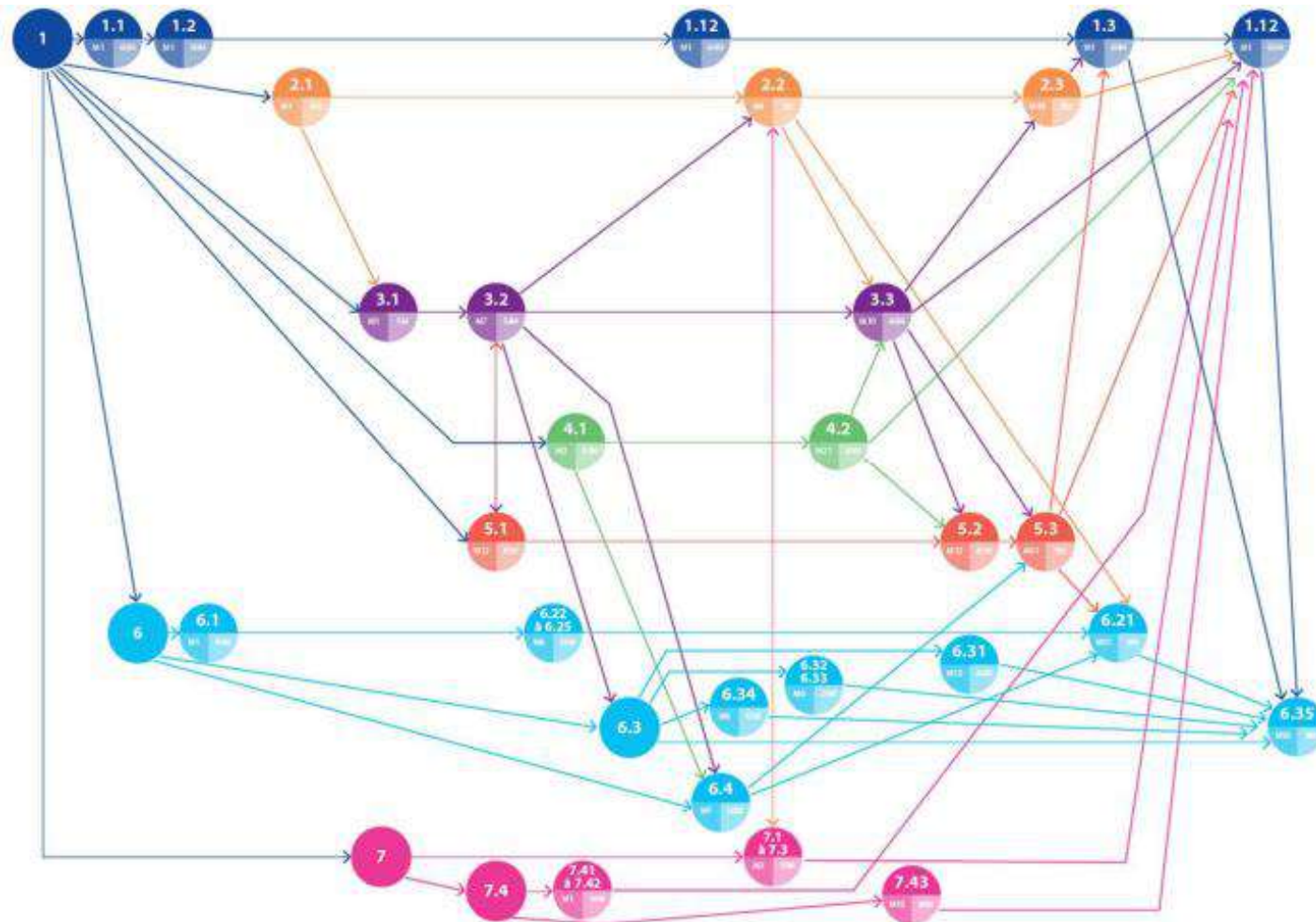
- Contexte et objectifs
- Articulation du fonds LIFE avec les autres politiques
- Indicateurs chiffrés des impacts
- Description détaillée des actions (*Work Packages*) :
contenu, acteurs, début/fin, durée, livrables
- Communication : cible, adéquation
- Pertinence du partenariat
- Management du projet

**Limite de
120 pages**

... mais aussi des exercices particuliers :

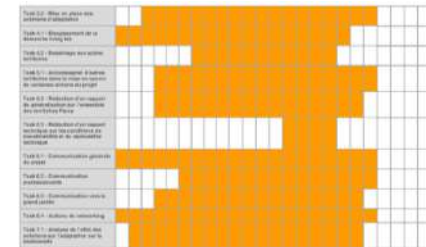
- Le calcul en *person-months*
par *work-package* / structure participante
- Le green-management
- Le management des risques

- Diagramme de PERT



Début
Fin
Liens logiques

En complément d'un
GANTT :



Une bonne gestion du temps

D'autant plus si travail en partenariat

Chaque structure a des calendriers internes différents,
des priorités différentes

Anticiper sur le glissement inévitable (parfois
considérable !) du calendrier du montage du projet

Les clés de la réussite

A retenir pour mettre toutes ses chances de son côté :

- Suivi des formations Enviropea : comprendre et s'approprier les attendus de l'Europe
- Très scolaire
- Demande une forte implication et de s'y prendre bien en amont
- Savoir coordonner des informations de toutes parts

L'engagement des co-financeurs

Confirmé / A confirmer

LIFE n'apporte « que » 60 %

Importance du dialogue en amont

Expliquer, convaincre

Viser l'efficienne des plans de financement

Une notion importante à maîtriser :

La répliquabilité (fort attendu de la part de l'Europe)

≠ Dissémination

≠ Transfert

Engagement de territoires de répliquabilité fortement souhaité

Rentrer dans la « culture LIFE » :

Work Packages

Réplicabilité

Dissémination

Coordinateur

Partenaires associés

Parties prenantes

Jalons

...

Des lettres d'engagements (*Letters of support*)

- 3 types :
 - agriculteurs (+60, soit $\frac{1}{4}$)
 - parties prenantes
 - territoires de répliquabilité

Preuves de la montée en puissance d'un territoire, d'un travail en commun, partagé, avec des ambitions

Motivation + Envie + Bonne ambiance

Bon courage !



Marie-Julie PARAYRE

Parc naturel régional du Haut-Languedoc

agriculture@parc-haut-languedoc.fr